



EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en-préfecture le 12/12/2023  
Reçu en préfecture le 12/12/2023  
Publié le 13 DEC. 2023  
ID : 087-218717809-20231207-2023061-DE

2023-061

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS  
Le 7 décembre

**Nombre de Conseillers :** le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Claudette ROSSANDER, Maire  
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> décembre 2023

**en exercice -23- présents 20**  
**PRÉSENTS :** Mme ROSSANDER, Maire ; M. CHARVILLAT, Mme BESSE, M. LAUSERIE Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER, Mme LE GUEN, Adjointes ; M. DUPIN, Mme LACOUR, Mme LAURENT, M. PREUILH, M. FOURNIER, Mme DA SILVA, M. BERGERON, Mme LACOMBE, M. DUJARDIN, Mme JULLIAND, Mme DOUSSAINT, Mme DELOS, M. BÉNARD

**votants 22**  
**ABSENTS :** Mme PAGLIONE-BISMUTH, M. HAU, M. CHAUGNY

**Pouvoirs :** Mme PAGLIONE BISMUTH donne pouvoir à Mme BESSE, M. CHAUGNY donne pouvoir à M. BENARD.

Monsieur Franck PREUILH a été élu secrétaire de séance.

**SERVICE DE L'EAU – TARIFS 2024**

Madame le Maire rappelle que le Service des Eaux est géré en régie par les Services Municipaux.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de fixer les nouveaux tarifs du service de l'eau pour l'année 2024.

Libellé	Tarifs 2024
<b>Redevance</b>	
▪ Abonnement ou partie fixe	60,00 €
▪ Prix du m <sup>3</sup> d'eau consommée	1,85 €
<b>Location du compteur d'eau</b>	
▪ 15 mm	6,00 €
▪ 20 mm	8,00 €
▪ 25 mm et plus	10,00 €
▪ 100 mm	16,00 €
<b>Compteur d'eau</b>	
▪ Pose et fourniture	125,00 €
▪ Remplacement d'un compteur détérioré ou gelé	125,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- VOTE les tarifs du service des eaux pour l'année 2024 comme indiqué ci-dessus.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme  
Le Maire,

**Claudette ROSSANDER**

Signé par : Claudette ROSSANDER  
Date : 12/12/2023  
Qualité : MAIRE